



SEMINAIRE DE JEUNES, WALBOURG

Abonnement Varié 2018-2019

Walbourg, juillet 2018

Chers parents,

L'art, le théâtre, la musique permettent d'élever l'âme, mais aussi tout simplement de se détendre, de se cultiver. Conformément au souci d'ouverture et d'animation de notre projet d'établissement, dès le mois d'octobre, j'aurai le plaisir de vous présenter le nouveau programme de l'abonnement varié réservé aux lycéens.

Durant l'année scolaire, nous irons à des spectacles très différents : concert philharmonique, théâtre, one man show, cirque, concert jazz et pop. Les déplacements se feront grâce aux minibus de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et du Foyer des élèves. Le prix de l'abonnement varié s'élève à 70€ pour 10 spectacles, déplacements compris. La programmation sera faite avec les partenaires suivants : La Nef de Wissembourg : (www.relais-culturel-wissembourg.fr), la MAC à Bischwiller, l'orchestre Philharmonique (www.philharmonique-strasbourg.com), l'Opéra National du Rhin (www.operanationaldurhin.eu), l'Espace Rohan à Saverne (www.espace-rohan.org), la Castine à Reischshoffen.

Il n'y aura pas de la place pour tous... Faites en sorte que votre enfant soit parmi les premiers inscrits.

Jean Thomas, APS (Adjoint en Pastorale Scolaire)
Responsable de l'abonnement varié.

Talon à rendre à Jean THOMAS

Je soussigné, (Nom et Prénom) _____,

autorise mon fils/ma fille (Nom, Prénom, Classe) _____

Interne Demi-pensionnaire Externe

à participer à l'Abonnement Varié 2018/2019 proposé par le Séminaire de Jeunes.

Je l'autorise également à prendre le transport en commun pour se rendre au spectacle (minibus conduit par un professeur ou un autre adulte).

Je joins :

- Un chèque de 70 euros (spectacles + déplacements) à l'ordre du Foyer des élèves,
- Une photo d'identité (obligatoire pour la carte Vitaculture nécessaire aux spectacles).

Fait à LeSignature :

Date:

Signature:

NB1 : Le nombre de places est limité aux 24 premiers inscrits.

NB2 : Tout écart de conduite durant les spectacles ou les trajets pourra être sanctionné par le retrait de la carte d'abonnement sans remboursement.